

RAPPORT D'ESSAIS N° R2EM-GLI-14-26049340
RESISTANCE AU GLISSEMENT
REVÊTEMENT DE SOL COULE A BASE DE BITUME ET
AGREGATS
BITUTERRAZZO

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R115-1 à R115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 3 pages.

A LA DEMANDE DE : SNA
21, rue Georges Sand
F-94405 VITRY SUR SEINE Cedex

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 60 05 70 37 | SIRET 775 688 229 000 27 | www.cstb.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL | RCS MEAUX 775 688 229 | TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

OBJET

Les essais rapportés par le présent document sont réalisés dans le cadre d'une demande spécifique. Ils ont pour but de déterminer la résistance au glissement du revêtement de sol suivant la méthode dite du plan incliné dans la configuration suivante :

- pieds nus et revêtement recouvert d'une solution d'eau additionnée d'un agent mouillant, suivant la norme expérimentale XP P 05-010, pour un classement PN suivant la norme expérimentale XP P 05-011 ;

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Norme expérimentale XP P 05-010 - 2004 ;
- Norme expérimentale XP P 05-011 - 2005.

ÉCHANTILLONS

Identification : selon descriptif, page 3.

Fournisseur : SNA

Date de réception : 07 février 2014

Technicien chargé d'essais : Maxime ROMANO

Fait à Marne la Vallée, le 06 mars 2014.

L'ingénieur responsable des essais



Antonino SIGARI

DETERMINATION DE LA RESISTANCE AU GLISSEMENT

ÉCHANTILLONS

Selon informations fournies par le demandeur :

Type : Revêtement de sol coulé à base de bitume, filler calcaire, sable et agrégats (quartz blanc 4/6 et gravillons noirs 2/6).

Désignation : Réf. BITUTERRAZZO, asphalte poncé et traité en surface par une imprégnation antitache (Fleckschutz S32 de chez Möller Chemie à raison de 1 L pour 20 m²).

Maquette d'essai : Dalle de 160 cm x 50 cm d'environ 4 cm d'épaisseur.

CONDITIONS D'ESSAI

Méthode : « Plan incliné - Norme expérimentale XP P 05-010 – 2004 ».

L'opérateur est pieds nus. La surface d'essai est recouverte d'eau additionnée de bérol (sodium dodécylsulfate) à 1 g/l.

Date d'essai : 11 février 2014.

RÉSULTATS D'ESSAI

N° de mesure	Angle d'inclinaison α (°)	
	Opérateur n°1	Opérateur n°2
1	> 30	> 30
2	> 30	> 30
3	> 30	> 30
4	> 30	> 30
5	> 30	> 30
Moyenne individuelle	> 30	> 30
Moyenne générale	> 30	

NOTA : pour des raisons de sécurité des opérateurs, les mesures sont stoppées à 30°.

Angle d'inclinaison moyen arrondi au degré inférieur :

$\alpha > 30^\circ$

CLASSEMENT PN :

Selon le référentiel « Norme expérimentale XP P 05-011 – 2005 - Classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance ».

Classement PN obtenu :

$\alpha \geq 24^\circ$	PN 24
------------------------	--------------

FIN DE RAPPORT
